

Le plan canicule, simple comme un coup de fil

Comme chaque été, les villes, à l'instar de celle de Faulquemont, ont mis en place leur plan canicule à destination des personnes les plus fragiles.

Les services de l'État ont réactivé pour cet été le dispositif de veille et d'alerte destiné à prévenir les conséquences d'une éventuelle canicule. Ce dispositif prévoit la tenue, en mairie, d'un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de la commune qui en font la demande. La finalité est de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Ainsi, toute personne vivant à domicile, âgée de 65 ans et plus, âgée de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail ou adulte handicapée, peut demander son inscription sur ce registre en s'adressant auprès des services de la mairie.

Un numéro d'appel gratuit, le 0800 057380 est mis à disposition du public par la commune de Faulquemont jusqu'au 31 août et permet à toute personne âgée en difficulté ou isolée, mais aussi tout citoyen inquiet d'une telle situation, de contacter gratuitement les services de la mairie en cas de problème. Conformé-



Quand il fait très chaud, privilégiiez l'ombre et la fraîcheur des maisons. Photo archives RL/Pierre Heckler

ment à la réglementation, la demande d'inscription peut être réalisée par la personne concernée, son représentant légal ou un tiers (parents, médecin traitant, service de soins à domicile...).

Les bons réflexes

En période de forte chaleur, la municipalité tient à rappeler les consignes élémentaires à appliquer : Boire environ un litre et demi d'eau par jour, proscrire l'alcool, manger normalement, ne pas sortir aux heures les plus chaudes et mouiller sa peau plusieurs fois

par jour, maintenir sa maison à l'abri de la chaleur (ventiler la nuit) et passer plusieurs heures dans un endroit frais, donner de ses nouvelles à son entourage et enfin, à l'usage de tous en cette période estivale, propice aux activités extérieures, les consignes de précaution contre les risques solaires sont d'éviter les heures plus ensoleillées entre 12h et 16h, de protéger plus encore les enfants, se couvrir avec un chapeau, des lunettes et un tee-shirt et appliquer de la crème solaire toutes les deux heures.